

CERF FORMATION PROGRAMME DE FORMATION

Se préparer à la certification HAS des ESSMS

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Directeurs, directeurs adjoints, responsables qualité, cadres, référents qualité ou évaluation en ESSMS.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Comprendre le dispositif d'évaluation HAS des ESSMS
Connaître le référentiel national et ses indicateurs
Mettre en œuvre une auto-évaluation structurée
Maîtriser les méthodes d'évaluation HAS
Préparer l'évaluation externe et la certification

Programme

Situer le cadre réglementaire, enjeux et principes de l'évaluation des ESSMS par la HAS.
Identifier les thèmes, critères, indicateurs standards et critères impératifs du référentiel HAS.
Construire, organiser et piloter l'auto-évaluation interne, analyser les écarts et définir des plans d'amélioration.
Appliquer les méthodes : accompagné-traceur, traceur ciblé et audit système.
Savoir structurer les preuves, anticiper les attendus, rédiger le rapport et utiliser des outils comme la plateforme SYNAE.

Méthodes et supports

Apports théoriques ciblés
Etudes de cas réels
Simulations et mises en situation
Travaux collaboratifs
Documentation et grilles d'indicateurs remis

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.